

COMMUNIQUE DE PRESSE**SI PARTICIPATIONS
Arrêté des comptes au 31 décembre 2018**

L'assemblée générale ordinaire réunie le 23 décembre 2016 a, compte tenu de l'arrivée du terme statutaire de la Société fixé au 31 décembre 2016, constaté l'entrée en liquidation conventionnelle de SI PARTICIPATIONS au 1^{er} janvier 2017.

La mission confiée au liquidateur consiste à céder les dernières lignes du portefeuille de participations puis répartir la trésorerie ainsi générée entre les actionnaires.

Des comptes arrêtés en valeur liquidative depuis le 31 décembre 2016

Du fait de l'entrée en liquidation de la Société, nous vous rappelons que les principes comptables retenus avaient été modifiés pour l'établissement des comptes au 31 décembre 2016 : la convention de continuité d'exploitation a été abandonnée et les comptes ont été établis en valeur liquidative.

Ainsi, tout en respectant la règle de prudence, 1,5 M€ de plus-values latentes avaient été enregistrées sur le portefeuille de participations et l'ensemble des charges à encourir sur la période de liquidation estimée à 24 mois, avait en conséquence été comptabilisé.

Au cours de l'exercice 2017, le liquidateur avait concrétisé plusieurs opérations : cession de deux participations et encaissement d'un complément de prix et de distributions en provenance des fonds de capital investissement dans lesquels la société est encore investie. Le résultat 2017 de 797K€, était essentiellement constitué de dividendes, de reprises de provision et d'un complément de plus-values latentes.

Le liquidateur a poursuivi son travail sur l'ensemble du portefeuille en 2018, apurant l'actif du bilan de lignes de participation à moindre enjeu financier et continuant les négociations avec les contreparties potentielles sur les autres lignes. Huit lignes de participations ont ainsi été cédées ou liquidées, ce qui, ajouté aux dividendes reçus, a généré un flux de trésorerie de 1M€.

Les charges de fonctionnement restent dans l'enveloppe provisionnée lors de l'entrée en liquidation (dont la durée avait été initialement estimée à 24 mois pour se terminer fin 2018) et le résultat de l'année 2018 atteint 317K€. Il prend en compte les frais relatifs aux opérations de liquidation qui se poursuivront en 2019 pour une durée supplémentaire estimée à 12 mois.

Compte tenu des opérations réalisées, le portefeuille de participations évalué au 31 décembre 2018 représente 2,9 M€ en valeur nette (3,5 M€ à fin 2017).



Valeur liquidative par action

La valeur liquidative par action SI Participations, qui atteignait 11,87 € à fin 2017, ressort à 12,61 € au 31 décembre 2018.

Il est rappelé que compte tenu de la trésorerie disponible, le liquidateur avait, en début d'année 2017, versé aux actionnaires un acompte sur liquidation d'un montant total de 10M€.

Cet acompte a porté à 165 M€ les sommes versées aux actionnaires depuis 2005, représentant 157 % des fonds propres de la Société au moment de la mise en place de la réforme du mode de gestion.

Perspectives

Compte tenu de négociations toujours en cours relatives à la cession de participations encore en portefeuille, le liquidateur poursuivra sa mission en 2019.

* * *

Les éléments financiers pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 ont été examinés par le Conseil de surveillance le 12 mars 2019. Les procédures d'audit ont été effectuées par les commissaires aux comptes.

SI PARTICIPATIONS, société en liquidation cotée sur NYSE Euronext Growth à Paris
Code ISIN FR0000061582 – Code Reuters ALSIP.PA – code Bloomberg SIX:FP

Contact : Valérie GERBET, Directeur administratif et financier, v.gerbet@siparex.com

Tél : 04 72 83 23 23 - www.siparticipations.com